



Assemblée Générale de l'UNSS du 5 février 2021

Intervention du SNEP-FSU sur le Rapport Général 2019-2020, Nathalie BOJKO

Nous vous remercions d'avoir apporté d'importants compléments au Rapport Général et d'avoir édité l'UNSS en Chiffres et en Images.

Depuis la version du 12 octobre, le Rapport Général a été étoffé une 1ère fois le 21 octobre, puis le 13 janvier dernier, avec des éléments dont nous pensions qu'ils étaient indispensables pour rendre compte des pratiques des licencié.es et de l'organisation et de l'encadrement de ces pratiques : animateurs d'AS, coordonnateurs de districts, les pratiquants par APSA, les Sections Sportives Scolaires.

En dehors de ces éléments, nous avons trois remarques maintenant sur le Rapport Général :

A propos du prix de la licence : on ne le trouve nulle part. C'est une donnée qui est toujours apparue dans les rapports précédents. Est-ce qu'il pourrait être ajouté ?

A propos des guides d'animateurs d'AS, chefs d'établissement, coordonnateurs de district et des parents : ils ne sont pas non plus mentionnés, ni même présents sur le site.

A propos du chapitre Parité et mixité (p30) : Il n'est question que des sports en compétitions. Cela aurait été l'occasion de mettre en avant les activités artistiques de l'UNSS. Car dans les rencontres en Danse et Arts du cirque, les équipes peuvent tout à fait être mixtes et même comporter des élèves en situation de handicap.

Quelques mots ensuite sur l'UNSS en Chiffres et en images.

Nous souhaitons souligner des points positifs, avec la mise en avant :

- du nombre de licencié.es par animateur d'AS ;
- de l'augmentation des participants en Sport Partagé ;
- du mercredi après-midi qui, avec la réforme des lycées, devient de plus en plus capté pour des cours, options, spécialités, etc. ;
- du nombre de pratiquants filles et garçons ;
- de la distinction des filles et garçons dans les activités ;
- de la fidélisation.

Mais aussi des éléments invisibles ou insuffisants :

- les districts ;
- pas de distinction filles-garçons pour la population scolarisée, ni dans les Sections Sportives Scolaires dans les sports collectifs et hors sports collectifs, ni dans les données sur les modalités de pratique. Idem pour les animateurs d'AS

Enfin, nous souhaitons évoquer des contenus ou des axes progrès que nous ne partageons pas :

- (p12) la répartition des rôles des Jeunes Officiels : pour nous, l'axe de progrès c'est d'abord l'équilibre filles-garçons dans tous les rôles ainsi que l'augmentation du nombre des Jeunes Officiels dans ces différents rôles.
- (p 14) la digitalisation des pratiques et des formations : certes la pandémie a conduit le sport scolaire à proposer de nouvelles formes de rencontres. Mais pour nous, elles ne doivent pas s'inscrire dans la durée. L'objet de notre association ce n'est pas de se mesurer au travers d'écrans. On ne développe les mêmes compétences et on ne fait pas les mêmes progrès quand on est seul à la maison, particulièrement dans les sports collectifs, ou encore quand on doit nager dans un bassin ou s'entraîner sur des agrès.

Pour conclure mon intervention je voudrais revenir sur le calendrier de l'étude du Rapport Général dans nos instances.

Nous avons tous constaté que le Rapport Général ne pouvait qu'être incomplet avec un Conseil d'Administration en octobre. Nous avons eu trois versions successives. A cela s'est ajouté ensuite, l'UNSS en chiffres et en images. Au final, avec toutes ces modifications et ajouts, certaines données ne sont plus les mêmes quand on passe du Rapport Général à l'UNSS en chiffres.

C'est pourquoi, puisque vous nous l'avez dit vous-même le 12 octobre dernier, Madame la Directrice, nous pourrions revenir à une présentation plus tardive dans l'année.

Le SNEP-FSU demande qu'à l'avenir, le calendrier soit repoussé.

RESULTAT DU VOTE DU RAPPORT GENERAL 2019-2020

39 voix POUR (dont 5 SNEP-FSU) – 15 voix en ABSTENTION (15 élus des AS).

Retrouvez l'ensemble des documents relatifs à l'AG sur notre site :

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>